SAS METHAFET

LD FERME DE BEVEAUX
52700 ANDELOT BLANCHEVILLE

ASSISTANCE TECHNIQUE

Construction d'une méthanisation

52 ANDELOT BLANCHEVILLE

N° DE CLIENT : 1800529
N° DE CONTRAT : 1880795

CHRONO : 1
DATE : 04/12/2018
VOTRE INTERLOCUTEUR APAVE : GERALD MOCKLY

Agence de BESANCON
2, chemin de Palente
25000 BESANCON
Tél. : 03-81-80-44-30 - Fax : 03-81-80-66-52
www.apave.com

Construction d'une méthanisation

LIEU : 52 ANDELOT BLANCHEVILLE
DATE D'INTERVENTION : 26/10/2018
ACCOMPAGNATEUR : M.Ecosse

DESTINATAIRES EN COPIE :

PRESTATION : ASSISTANCE TECHNIQUE	MISSIONS OBJET DU RAPPORT	INTERVENANTS
Sécurité incendie - dS	☑	GERALD MOCKLY

ORIGINAL SIGNE

Ce rapport a été signé par :

GERALD MOCKLY

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS **3**
2. GENERALITES **3**
2.1. Objectif de la prestation 3
2.2. Classement de l'établissement 3
2.3. Référentiels réglementaire 3
3. DESCRIPTION DES OUVRAGES EXAMINES **3**
3.1. Périmètre de la prestation 3
3.2. Locaux non visités 3
3.3. Documents examinés 3
4. RESULTATS ET AVIS **3**
4.1. Observations générales 4
4.2. Constats et observations spécifiques 4
5. CONCLUSION **4**

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

2. GENERALITES

2.1. Objectif de la prestation

Le présent rapport concerne la prestation d'assistance technique réalisée dans les domaines d'activité, de compétences et d'interventions appliqués aux ouvrages et définis dans le contrat :

Sécurité incendie

2.2. Classement de l'établissement

Classement : non classé
Commentaires : Selon classement de la commission de sécurité.

2.3. Référentiels réglementaire

Date de référence : 04/12/2018

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES EXAMINES

3.1. Périmètre de la prestation

La mission porte sur les ouvrages, les éléments d'équipements , les aménagements mobiliers et les équipements spécifiques à l'activité de l'établissement , objet du marché de travaux dont les vérifications nous ont été confiées : méthanisation de Andelot Blancheville. La mission de Apave se limite à déterminer le degré coupe feu des locaux moteur cogénération, transformateur et onduleurs.

Pour les installations électriques, les vérifications effectuées ne se substituent pas aux vérifications initiales ou périodiques exigées par le code du travail (R.4226-14 à R.4226-21)

3.2. Locaux non visités

Sans objet

3.3. Documents examinés

Plan permis de construire
Procès verbal n° RS06-092 bloc porte un vantail EI 120
Procès verbal n° EFR-14-001514 révision 1 dalle coupe feu de degré 4 h
Documentation CERIB agglomérés EI 240
Procès verbal n° RS07-005 bloc porte deux vantaux EI 120

4. RESULTATS ET AVIS

4.1. Observations générales

Rappel des hypothèses prises en considération concernant le fonctionnement et l'exploitation :

Activité : méthanisation

Contraintes spécifiques : ICPE

4.2. Constats et observations spécifiques

(Limité aux parties visibles sans démontage de l'installation)

dS

Elément Examiné	Constats et observations	N°Obs.
	LOCAL MOTEUR COGENERATION **Le local est séparé des autres locaux par un mur en agglomérés de 20 cm à 3 rangées d'alvéoles. La dalle haute est protégée par panneaux minéraux conformément au PV EFECTIS EFR-14-001514 révision n° 1. La porte donnant sur l'extérieur est EI 120.**	n°1
	LOCAL TRANSFORMATEUR **Le local est séparé des autres locaux par un mur en agglomérés de 20 cm à 3 rangées d'alvéoles. La dalle haute est protégée par panneaux minéraux conformément au PV EFECTIS EFR-14-001514 révision n° 1. La porte donnant sur l'extérieur est EI 120.**	n°2
	LOCAL ONDULEUR **Le local est séparé des autres locaux par un mur en agglomérés de 20 cm à 3 rangées d'alvéoles. La dalle haute est protégée par panneaux minéraux conformément au PV EFECTIS EFR-14-001514 révision n° 1. La porte donnant sur l'extérieur est EI 120.**	n°3

5. CONCLUSION

Le local moteur cogénération est coupe feu de degré 3 h et les locaux transformateur et onduleur sont coupe feu de degré 2 h.